

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Direction de l'eau et de la biodiversité

**Arrêté du 27 juin 2011 modifiant l'arrêté du 15 juillet 2009 portant nomination
au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national des Pyrénées**

NOR : DEVL1115426A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en date du 27 juin 2011, au *k* du 2^o de l'article 1^{er} de l'arrêté du 15 juillet 2009 modifié portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du Parc national des Pyrénées, les mots : « M. Jean Arrieubergé, suppléant » sont remplacés par les mots : « M. Jean-Claude Coste, suppléant » et les mots : « M. Jean Lassalle, titulaire ; M. Pierre Casabonne, suppléant » sont remplacés par les mots : « M. Arnaud Villeneuve, titulaire ; M. Michel Pastouret, suppléant ».